

Sommaire :

- > Naissance de la feuille de vigne sérignacoise
- > Multiservices
- > M. Maradenne
- > Communauté de Communes
- > Vie associative
- > Écoles
- > Infos utiles

La Feuille de Sérignacoise



Entre nous ...

... et un peu autour de nous. Pour nous et ceux qui viennent visiter notre belle région et surtout notre village et son magnifique plateau, le Conseil Municipal a décidé de vous

En attendant, et pour ceux qui ne sont pas connectés, cette petite feuille d'information reprendra l'essentiel de ce qu'il faut savoir.

Pourquoi la feuille de vigne ?

Parce qu'il y a plus de vignes que de choux dans le pays !

informations sur la vie communautaire et sur l'école ainsi qu'une petite chronique sur l'environnement

L'équipe de rédaction est à votre écoute et ouverte à tout sujet pouvant figurer dans ces colonnes, n'hésitez pas à lui faire des propositions !

Le portail de l'église



informer régulièrement de son actualité au travers d'un site Web en cours de construction.

Vous y trouverez des comptes-rendus de manifestations ou d'événements qui se sont déroulés à Sérignac ou sur le plateau, un agenda des événements à venir, les informations de la vie associative du village, ainsi que sur la vie municipale et des informations pratiques, un carnet des événements heureux ou malheureux (naissances, mariages, décès) qui sont survenus depuis la dernière feuille de vigne, des



Et un site Internet pour les connectés

Il faut bien vivre avec son temps et, afin de préserver mère Nature et pour vous tenir informés le plus rapidement possible, le Conseil Municipal a décidé de créer le site Internet de Sérignac.

Cependant, comme le dit si bien Joël Mourgues, il n'est pas question d'en oublier pour autant les vraies rencontres et la chaleur humaine. C'est la raison pour laquelle vous serez toujours les bienvenus en Mairie !

Vous pouvez vous connecter dès à présent en tapant : www.serignac46.fr

L'équipe communication sera particulièrement heureuse de recevoir vos suggestions, n'hésitez pas !

The screenshot shows the homepage of the official website of the Mairie de Sérignac. At the top, there is a navigation menu with links for Accueil, Agenda, Informations pratiques, La Mairie, L'école, La vie associative, Tourisme, Multi-service, and Contactez-nous. The main header features the text 'LE SITE OFFICIEL DE SÉRIGNAC, UNE PERLE DANS LE LOT'. Below this is a large banner image of the town and church. To the right, there is a sidebar with contact information for the Mairie de Sérignac, including the address (Le Bourg, 46700 Sérignac), phone number (05 65 31 95 49), and secretary (Christine Jargeau). Below the contact info is a table of opening hours for the Mairie, showing hours for Monday, Tuesday, Wednesday, and Thursday. At the bottom, there is an 'Agenda' section with upcoming events like 'Fête des Pierres Noires' and 'Les Régionales - premier tour'. A weather widget for Sérignac is also visible, showing a 24-hour forecast and a 14-day forecast.

La genèse du projet de commerce multiservices

Comme beaucoup d'entre vous le savez, nos amis Marie-Josée et Patrick LALABARDE ont décidé de faire valoir leurs droits à la retraite pour la fin de l'année 2015.

Le 15 mai 2014, suite à une réflexion du Conseil Municipal quant à la poursuite pour le village d'un commerce multiservices, l'éventualité de l'achat du bâtiment de Madame Paulette BAUCHER avait été envisagé.

Le 11 novembre 2014, après

avoir consulté le Secrétaire Général de la Préfecture, le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour la création d'un commerce multiservices. Tout l'hiver 2014/2015 a été consacré à la constitution du dossier dans ce sens.

Monsieur le Maire a œuvré avec l'enthousiasme et la ténacité qu'on lui connaît pour obtenir le maximum de subventions pour ce projet.

Ses efforts furent couronnés de succès car, malgré

l'ampleur de cette réalisation, la Commune n'aura que la somme de 70 000 € à emprunter, **sans impact sur les taxes locales.**

« Le commerce de proximité est un acteur économique majeur qui joue un rôle fondamental dans l'animation d'un village »

On se lance !

Le 17 juin 2015, la Commune se portait acquéreur de la grange et le permis de construire à été demandé.

Ce dernier a été accordé avec avis favorable des Bâtiments de France, des commissions de sécurité et d'accessibilité le 17 juillet dernier.

Le 31 juillet, la Commission

d'Appel d'Offres entérinait le choix des entreprises. La Commission a porté une attention toute particulière à ce que toutes les entreprises sélectionnées soient locales

Les travaux ont commencé fin septembre et devraient être terminés pour la fin du premier trimestre de 2016.

Ce commerce multiservices, essentiel à la vie du village, comprendra une épicerie, un bureau de tabac, dépôt de pain ainsi qu'un bar et un restaurant.

La famille Peyron de Paro-vent exploitera cet ensemble de services avec l'engagement qu'on lui reconnaît pour la Commune et ses habitants.

Plan du projet



Copie de la lettre de M le Maire aux organismes en vue d'obtenir les subventions nécessaires au projet de commerce Multiservices

MADAME LA PREFETE,

Je me permets de vous adresser ce courrier afin de solliciter auprès de votre Direction une subvention au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT). La commune de Sérignac (46700) dont je suis le Maire a la chance de posséder un commerce de proximité privé depuis plusieurs générations et dont l'importance pour les services à la population n'a jamais été démentie. Cependant, les exploitants peuvent prétendre à la retraite et ont annoncé une cessation d'activité au tout début de l'année 2016.

Le Conseil Municipal que je préside s'est alors rapproché de la Chambre de Commerce et d'industrie du département du Lot depuis maintenant deux années, afin d'appréhender l'opportunité d'un projet public en remplacement de cette activité privée. L'analyse sur la pertinence du maintien d'un service commercial de proximité sur notre commune a été déterminante dans la décision finale. Nous avons associé à notre réflexion Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Lot, auquel nous avons fait part de notre détermination. Nous l'avons convié à une visite du bâtiment qui pourrait abriter le commerce, en présence de Monsieur le Conseiller Général et Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble. Tous se sont accordés sur la nécessité de poursuivre le projet, plusieurs arguments plaidant en faveur de cet équipement.

Le débat a mis en évidence la notion de bassin de vie qui s'est en permanence vérifiée grâce à l'entreprise privée et son activité forte et variée : débit de tabac, dépôt de pain, épicerie, papeterie. Il est incontestable que ce commerce s'inscrit dans des habitudes rurales bien au-delà de Sérignac.

L'école du village dont l'attractivité se confirme grâce à sa situation géographique et à la croissance du Sivu scolaire. Le fonctionnement de la cantine est facilité par la proximité du commerce. Des actions pédagogiques auprès des enfants seraient les bienvenues en faveur de la qualité des aliments en milieu rural, en y associant les agriculteurs locaux sensibles à cette démarche.

La collectivité, propriétaire de la licence IV toujours en activité, accepte de la mettre à la disposition du futur exploitant. Ce projet de commerce associerait donc aux initiatives déjà énumérées, les activités de débit de boissons et de restaurant. Ce dernier point nous semble particulièrement important, notre bassin de vie étant éloigné des chefs lieux de canton les plus proches. Notre population est variée, nous constatons d'année en année un nombre progressant de personnes âgées maintenues à domicile, soit par choix volontaire des familles, soit grâce à l'apport d'intervenants sociaux, par ailleurs créateur d'emplois. Là encore, le commerce s'inscrit dans une démarche de proximité sociale, avec par exemple, la confection et le portage de repas à prix modéré.

Enfin, il est incontestable qu'un tel commerce par sa diversité, favorise les échanges, non seulement entre générations, mais également entre personnes d'origines diverses et participe donc à l'attractivité d'un territoire, qui ne l'oublions pas, détient également une vocation touristique (camping, gîtes, chambres et tables d'hôtes). Un nombre important d'européens ont déjà fait le choix de la résidence principale sur nos communes rurales, et sont très attachés au petit commerce de proximité qui leur permet de communiquer plus facilement avec les locaux que la grande distribution.

Ce constat étant établi et les arguments en faveur de cette activité développés, le Conseil Municipal de Sérignac, réuni en séance le 10 novembre 2014, approuva par délibération le projet de commerce multiservices (épicerie, bar tabac, restaurant).

Il fut décidé de faire l'acquisition d'un ensemble immobilier dans le centre bourg de Sérignac. Un maître d'œuvre fut chargé de constituer l'avant projet sommaire qui permit d'établir le coût d'objectif prévisionnel qui s'élève à 443138 euros hors taxes.

Le Conseil Général du Lot, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées ont été contactés par mes soins pour nous aider au montage financier de ce projet. J'ai donc l'honneur de vous demander une aide financière au titre du FNADT, ce projet correspondant à la définition du soutien au commerce de proximité.

Je suis à votre disposition pour vous fournir tous les éléments nécessaires à la réalisation de ce programme.

Dans l'attente d'une réponse, je vous prie de croire, Madame la Préfète, à mes plus respectueuses salutations.

A Sérignac le 16 juin 2015

Joël MOURGUES, Maire de SERIGNAC

Résultats : 80% du montant du projet obtenus par les subventions accordées à la Commune, soit le maximum autorisé par les textes.

Adieu, Mademoiselle MARADENNE

Marguerite MARADENNE nous a quittés le 18 mai 2015. Née à Sérignac le 21 février 1921, elle y fut institutrice puis directrice de l'école de 1952 à 1977,

Nombre d'entre nous ont appris à lire sous sa tutelle et son engagement pour notre village a toujours été indéfectible, sincère et énergique.

Sa mère, secrétaire de mairie depuis 1914, lui céda la place en 1977 quand elle demanda ses droits à la retraite de façon anticipée.

Elle fut également une des fondatrices du Club de l'Amitié

dont elle fut trésorière.

C'est une grande figure et un peu de la mémoire de notre village qui part avec elle.

Mademoiselle MARADENNE avait fait, de son vivant, le choix d'instituer sa Commune de Sérignac légataire universel.

Le Conseil Municipal lui rendra un vibrant hommage au printemps, lors de la fête de ce village qu'elle aimait tant qu'elle lui a consacré toute sa vie.

Merci Mademoiselle ...



La classe de Marguerite MARADENNE et Angèle SINCZACK en 1971/1972



Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

La loi NOTRE prévoit une clarification et un meilleur exercice des compétences par les Collectivités Territoriales dans le département du Lot. Il est donc nécessaire de repenser la carte de Coopération

Intercommunale.

A ce jour, nous avons l'assurance de pouvoir conserver la Communauté de Communes de Puy l'Évêque à laquelle serait rattachée celle du Quercy Blanc. La Commission Départementales doit se

Prononcer fin mars 2016 sur les schémas proposés par la Préfecture.

Notre Communauté de Communes a pris la compétence de l'urbanisme et tous les dossiers y sont instruits.

Vie associative

✿ Le Comité des Fêtes a un nouveau bureau avec Edouard ZUBRYCKI comme Président

✿ Le Club de l'Amitié, présidé par Evelyne LALANDE vous accueille tous les vendredis

✿ La Société de Chasse, présidée par Olivier VIGOUROUX organisera son repas du 15 août comme chaque année.

✿ La nouvelle association nommée « Duo de Volutes », sous la présidence d'Yves ADENIS a organisé une animation lors de la journée du patrimoine. Elle a un projet avec la Mairie pour la restauration des retables de l'église Saint-Jean-Baptiste de Sérignac, classée bâtiment historique et bénéficiant de ce fait d'un financement de l'État à hauteur de 80%.

L'association se propose d'apporter le complément grâce aux dons généreux qu'elle a reçus.

Elle a pour but la préservation et la mise en valeur du patrimoine local.

✿ L'association Dynaform, présidée par Michèle DELMOULY et dont le siège social est à Saint-Matré utilise la salle des fêtes 2 fois par semaine :

Lundi Pilate de 9h30 à 10h30, Senior de 10h30 à 11h30, fitness et abdo-fessiers de 20h30 à 21h30.

Jeudi Pilate de 9h30 à 10h30.

✿ La présidente de Country Road 811, Régine GIORDANO, vous invite aux cours de danse country pour débutants les mercredis de 19h à 20h30 à partir du 13 janvier 2016

SIVU scolaire

Le RPI Mauroux/ Sérignac est géré par le SIVU des écoles créé le 12/09/2007 pour répartir les charges des 2 écoles et des activités annexes entre les 4 communes du plateau. Cette communauté territoriale a souhaité travailler ensemble pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires sur un projet éducatif du territoire pour les 2 écoles.

La démarche commune de Floressas, Lacapelle-Cabanac, Mauroux et Sérignac permet au bassin de vie et de population du plateau un fonctionnement

commun.

Nos écoles sont des éléments essentiels pour la vie du plateau et son habitat rural et l'investissement matériel dans les 2 bâtiments est une priorité.

La création d'une 4^e classe en septembre 2011, l'installation d'un tableau numérique avec PC portables à l'élémentaire, nous a permis de créer un ensemble éducatif enrichissant et épanouissant pour les enfants et leurs familles.

Le SIVU soutient financièrement le maintien et le développement de nos écoles.



RPI MAUROUX – SERIGNAC

2015 – 2018

Informations utiles

Mairie de Sérignac : 05 65 31 96 49

Mardi de 14h à 17h
Jeudi de 10h à 12h
Vendredi de 14h à 17h

Gendarmerie : 17 ou 112

Pompiers : 18 ou 112

Ambulance : 15 ou 112

Médecin de garde : 6639

Médecins

Puy l'Évêque :

CHARIÉRAS Didier : 05 65 21 34 74

MAROT Michel : 05 65 30 81 88

LÉVY Eric : 05 65 21 30 07

Prayssac :

LAVAYSSIÈRE Jean-Luc : 05 65 22 44 96

RAYMOND Philippe : 05 65 22 44 96

VALOIS Dominique : 05 65 30 12 64

PÉRÈS Christiane : 05 65 31 93 97

Pharmacies

Puy l'Évêque :

POUZARGUE : 05 65 30 36 36

Prayssac :

CROZAT : 05 65 30 67 17

MINARD DE CONTI LARCHER : 05 65 30 61 47

VÉTÉRINAIRES

Prayssac : 05 65 22 46 46

Montayral : 05 53 40 93 56

SAUR

Dépannages : 05 81 91 35 06 (24 h/24)

Téléphone : 05 81 31 85 04

EDF

Dépannages : 09 72 67 50 46 (24/24)

Téléphone : 09 69 36 66 66 (de 8 h à 21 h)

DÉCHETTERIE Puy l'Évêque : 05 65 22 06 99

lundi		14:00 - 18:00
mardi	09:00 - 12:00	14:00 - 18:00
mercredi	09:00 - 12:00	14:00 - 18:00
jeudi		14:00 - 18:00
vendredi	09:00 - 12:00	14:00 - 18:00
samedi	09:00 - 12:00	14:00 - 17:00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Puy l'Évêque : 05 65 36 06 06

site web : www.co-lot-vignoble.fr

Permis de conduire
Carte grise
Pôle Emploi

PRÉFECTURE DU LOT

Cahors : 05 65 23 10 10

site web : www.lot.gouv.fr





Monsieur le Maire aura la joie de présenter ses vœux le 10 janvier 2016 aux sérignacois qui seront ensuite invités au vin d'honneur offert par la municipalité.



Collecte d'adresses électroniques

✂ ✂

Afin de nous permettre d'informer le plus rapidement possible la population d'un événement important et/ou soudain, notre secrétaire de mairie, Christine JARGEAU aurait besoin des coordonnées électroniques et téléphoniques de chacun d'entre nous.

Cette collecte restera en mairie et n'aura aucune fin de prospection mais nous permettra **d'informer et d'alerter** dans les plus brefs délais par e-mails ou par SMS en cas d'alerte sérieuse (météo, catastrophe ...).

Nous vous remercions donc de bien vouloir découper ou recopier ce coupon et de le déposer en mairie.

NOM Prénom :

N'accepte pas Accepte de confier mes coordonnées personnelles à la Mairie de Sérignac dans le but sus-indiqué

N° Mobile ou n° téléphone fixe

Adresse mail ^o @